

DISCOURS DES VŒUX **9 JANVIER 2016**

Dans l'éditorial du journal communal de janvier 2015, j'écrivais : « 2015, une année à redouter ou à espérer ? » Selon des historiens "Chaque siècle, au cours de sa quinzième année, est confronté à des réalités historiques qui modifient le cours de l'histoire".

Les 7 et 8 janvier, 17 personnes ont perdu la vie dans l'attaque de Charlie Hebdo puis, le 13 novembre la France a été frappée durement, sauvagement, par la barbarie islamiste. Ces actes odieux font partie de ceux qui modifient le cours de l'histoire en redonnant aux Français la fierté de se réapproprier le drapeau français, la Marseillaise et nous font prendre conscience qu'il faut cesser de nous excuser de méfaits que nous n'avons pas commis pour complaire à d'autres qui ne les ont pas subis.

Je pense aujourd'hui à toutes les victimes, aux familles qui pleurent leurs morts et je vous demande de respecter une minute de silence.

L'année 2015 fut également pour notre commune, une année particulière. Sur le plan humain, nous avons vécu un terrible drame qui a endeuillé plusieurs familles et toute la commune.

Dans ces tristes circonstances, je remercie Madame la Sous-préfète de l'arrondissement d'Apt pour son soutien, les pompiers pour la rapidité de leur intervention et le groupement de gendarmerie pour son efficacité.

Nous regrettons également le départ de plusieurs anciens qui ont marqué le village de leur empreinte.

2015 c'est aussi les élections départementales. Comme vous le savez, je me suis présentée sans transformer l'essai. Noëlle TRINQUIER et Jean-François LOVISOLO ont été élus. Ce fut pour moi une expérience enrichissante sur le plan humain et politique et un excellent exercice démocratique. Je leur souhaite de pouvoir exercer leur fonction en toute sérénité et de pouvoir œuvrer efficacement.

2015 c'est également la nième réforme scolaire qui fait que l'école n'est plus le lieu de la transmission et de l'excellence mais un lieu d'animation et de nivellement. J'ai eu la chance d'être destinataire d'un cahier d'écopier de l'année scolaire 1956/1957 qui servait au classement mensuel des élèves. La personne qui l'a trouvé a fait le commentaire suivant « *je suis navrée lorsque je compare la qualité de tenue et du contenu de ce cahier d'une enfant âgée de 6 ans en 1956 et le cahier de ma fille de 8 ans en 2015.... Je suis effarée de voir à quel point l'enseignement s'est dégradé* ». Les valeurs de cette époque sont semble-t-il révolues. Il conviendrait pourtant d'y réfléchir sérieusement mais, un débat serein, déconnecté des partis politiques et des idéologies est-il encore possible en France ?

2015 c'est enfin les élections régionales qui ont servi de défouloir aux Français lassés de l'aveuglement de nos politiques de tous bords qui, habitués à se partager le pouvoir au gré des alternances, nous dise, après chaque élection, avoir entendu le message des électeurs, compris leur colère pour ne finalement rien changer à leurs habitudes et conduire les mêmes politiques. Aussi je profite de la présence des élus du Département et des tous récents élus à la Région, Julien Aubert et Stéphane Sauvageon, pour leur dire d'avoir la même grandeur, la même humilité, la même vision de la France que le Général De Gaulle et de ne penser véritablement qu'à elle dans leurs actions.

La COP21 est venue clôturer cette année 2015. En 2002 Jacques Chirac disait « *la maison brule et nous regardons ailleurs* ». Il est donc urgent de mettre l'écologie, qui n'est ni de droite ni de gauche, au centre de la politique. Face au dérèglement climatique, le cynisme et la cupidité ne sont plus du tout de mise : il faut changer la donne.

L'écologie n'est pas un parti politique ce doit être une prise de conscience. Mais, quel homme politique aura le courage de dire NON aux déforestations intensives ? NON aux dérives du monde de la finance ? Il me paraît pourtant évident que la population mondiale commence s'emparer de ce sujet à la suite des nombreux avertissements de dame nature, avertissements parfois cruels et meurtriers, et prend une part de plus en plus active dans la sauvegarde de notre planète.

Le traité de Paris sur le climat constitue certainement un progrès considérable même si la contrainte n'est que politique. On peut également regretter que le secteur de l'aviation et le prix du carbone n'aient pas été traités

Pour les milieux économiques, comme d'ailleurs une partie des ONG, cette unité sans précédent risque de n'être qu'une façade tant les 31 pages du document n'imposeraient rien ou presque aux signataires..

Souhaitons qu'ils se trompent.

Mais revenons à notre commune :

Malgré les dépenses supplémentaires importantes liées aux transferts de charges de l'Etat, nous avons pu continuer à investir grâce à une gestion saine et une dette qui s'amenuise d'année en année. Un seul emprunt reste en cours jusqu'en 2023. Mais tous ces investissements ne pourraient exister sans l'aide des collectivités territoriales, Département, Région et des parlementaires.

La Cour des Comptes convient que la baisse des dotations a des conséquences sur la chute de l'investissement. Concernant le coût des normes et charges nouvelles, elle attribue à l'Etat la responsabilité de 42 % de la croissance de la masse salariale, augmentation que par ailleurs on nous reproche et rejoint les conclusions de l'association des maires de France sur le manque de fiabilité des études d'impact des lois et règlements et sur l'absence d'un réel dialogue institutionnalisé entre l'Etat et les collectivités locales.

Les mesures de revalorisation du RSA prises par l'Etat ont généré en 2015 une dépense supplémentaire de 420 millions d'euros pour le Département de Vaucluse.

Dans notre commune rurale, malgré toutes ces difficultés et toutes les dépenses supplémentaires imposées, nous avons pu réaliser des investissements, grâce à la bonne gestion des finances de la commune et grâce à l'aide des subventions encore accordées.

En 2015 nous avons réalisé les travaux suivants :

- Réfection de l'éclairage public des rues du Cadran, des Treilles et sur la façade de la mairie, grâce au TEPCV ce qui en clair signifie territoire à énergie positive pour la croissance verte et qui correspond à un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Nous avons obtenus une subvention du Ministère de l'Ecologie. Notre dossier a été retenu, ce qui nous a permis de bénéficier d'un appui financier de 5 636 € soit 40 % de la dépense.

- Le dossier de réfection des chemins du Castelas, des Furets, et de la descente du lavoir est terminé. Tous les réseaux ont été enterrés et l'éclairage mis aux nouvelles normes dans le hameau des Furets. Tous ces travaux ont

bénéficié de la dotation d'équipement des territoires ruraux de 2012 et au Conseil Départemental

- Une portion du chemin des Abeliers a été enrochée et une glissière de sécurité a été installée dans un virage et financé en partie par la contractualisation du Département
- Changement des gouttières sur le bâtiment de la mairie. Cette modification a permis d'assainir la classe de petite section grâce à la suppression de l'humidité, une partie de la contractualisation y a été également affectée.
- Achat d'un lave-vaisselle professionnel pour la cuisine de la cantine
- Achat d'équipement urbain : bancs, tables, poubelles, cendriers, distributeur de sac pour les déjections canines ... grâce au Fonds de Solidarité locale 2014 de la Région représentant 50 % de la dépense.
- Nous avons avancé sur la phase Plan d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

Pour 2016 nous prévoyons :

- La refonte de notre site internet, actuellement en cours. Il sera opérationnel courant janvier et sera compatible avec les nouvelles applications. Sa gestion sera facilitée. Pour cela nous avons fait appel à la société UP n'BOOST située à Cabrières d'Aigues,
- La rénovation des rues du hameau de Belle Etoile, prévue fin 2015, a été retardée à cause de l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone. Nous aurions du mal à les invectiver dans la mesure où l'enfouissement de ces réseaux est pris en charge dans son intégralité par le Syndicat d'Electrification Vaclusien.
Nous avons bénéficié d'une subvention du Département à hauteur de 30 500€ et la contractualisation 2015 soit 49 900 € lui a été affectée dans sa totalité.
- La Place Lally Nevière : Le marché est en cours de réalisation. Les travaux doivent commencer en avril. Une subvention de la Région à hauteur de 25 897 € soit 18 % de la dépense nous a été accordée. Le reste est pour l'instant en autofinancement.
-
- Le mail fera partie de la 2^e tranche en 2017 et comprendra, entre autre, un point de covoiturage, un éclairage public rénové, un parking matérialisé pour éviter le stationnement anarchique.
- Construction d'un WC public aux normes PMR. Une subvention de la Région dans le cadre du Fonds de Solidarité Locale 2015 nous a été allouée et représente 50 % de la dépense.

- Notre Agenda d'accessibilité programmé a été validé. Nous devons réaliser des aménagements à hauteur de 71 600 € HT durant les 3 années à venir dans les bâtiments recevant du public.
- Si nos finances nous le permettent, nous envisageons également de réhabiliter la traverse des Crotonnes, très dégradée, et les barrières de protection du pont des Furets qui actuellement ne protègent plus grand chose

Nous essayons de faire le maximum d'investissements sans augmenter les impôts locaux et sans faire d'emprunt, de ce fait il ne nous est pas permis de satisfaire tout le monde sauf à contracter un emprunt.

Mais pour gérer tout cela, un maire ne peut fonctionner sans l'aide du **conseil municipal**, à travers les conseils municipaux, les commissions et les délégations. Il ne peut également se passer **du personnel communal**.

4 personnes s'occupent des Activités Péri-Educatives pour le plus grand bonheur des enfants, ce qui nous a permis de les impliquer dans la commémoration du 11 novembre et dans la plantation d'un cognassier pour l'ouverture de la COP21.

Les menus de la cantine sont réalisés par une diététicienne ce qui permet d'appliquer le Plan National Nutrition Santé 2 et libère du temps pour la cantinière qui peut ainsi préparer des plats plus élaborés.

Notre unique personnel technique, en maladie depuis 9 mois, a repris son travail en mi-temps thérapeutique. Je remercie les 3 personnes en contrat aidé pour leur implication dans ce travail alors même qu'ils savent qu'il s'agit seulement d'une sorte de CDD. Merci à Pôle Emploi.

Quant aux 2 secrétaires, malgré toujours plus de travail, je sais que je peux compter sur leur professionnalisme et leur dévouement.

Le CCAS a mené à bien :

- Le Regroupement des commandes de bois et de travaux de ramonage pour trouver un tarif préférentiel.
- La Mise en place d'une mutuelle villageoise (25 contrats)
- La collecte des jouets usagers a connu un beau succès. Ils ont été livrés aux 3 associations caritatives de la Tour d'Aigues et les enfants ont pu déguster les gâteaux réalisés par les membres du CCAS
- Un goûter de Noël a été organisé pour nos aînés et un colis leur a été distribué.
- Et bien évidemment de l'aide sociale financière mais aussi de l'accompagnement pour les dossiers.

Le CCFF : à veiller avec efficacité sur nos zones boisées en effectuant des rondes de surveillance du 15 juin au 15 septembre. Ils sont d'autant plus méritants qu'ils circulent avec leur propre véhicule.

La Bibliothèque communale, gérée par des bénévoles, reçoit les enfants de l'école pour des séances de lecture et le renouvellement des livres est assuré par la bibliothèque départementale.

Les Associations animent aussi la commune

Le comité des fêtes, composé de jeunes femmes et hommes installés dans la commune depuis plusieurs années, a démissionné. S'occuper d'un comité des fêtes demande beaucoup de bénévolat et de disponibilité, ce qu'ils étaient prêts à donner. Mais une sorte de boycott, le manque de temps et l'arrivée des restrictions

budgetaires ont eu raison de leur bonne volonté. Dommage, la fête votive était très réussie.

Grâce au **Centre Social Culturel et Sportif**, les enfants et les adultes peuvent s'adonner à leurs loisirs sans avoir à se déplacer dans d'autres communes. Cette association recevra en 2016 une subvention de 1 000 € de la part du député Julien Aubert.

Le **foyer du 3^e âge** bat son plein tous les mardis après-midi. La présidente en place depuis 5 ans met tout son savoir-faire, sa gentillesse et sa bonne humeur à son service.

L'évasioun Bello, jeune association créée en 2014, propose à ses adhérents, petites marches, concours de contrée, lotos et sorties.

Les **2 associations de gymnastique** volontaire nous permettent de garder la forme.

La Boule St Martin a repris du service et remis au goût du jour les concours de boules tout au long de l'année.

Les 4^e rencontres internationales de Patchwork organisées par **Aiguilles en Luberon du 14 au 17 mai** ont été un vecteur important pour le développement des arts textiles mais aussi du tourisme en drainant plusieurs milliers de personnes.

Enfin n'oublions pas notre **marché paysan**, du dimanche matin, **doublé d'un marché artisanal**. Ils sont devenus un lieu de convivialité exemplaire où se côtoient gens du cru et touristes français et internationaux. Un grand merci à son président qui s'investit sans relâche pour apporter des animations supplémentaires comme le salon du livre, des expositions de peinture, de la musique, des apéros....

Mais que serait une commune sans ses commerçants et ses artisans ? Nous pouvons les féliciter pour leur persévérance car ils subissent une complexité administrative, sociale et fiscale inimaginable, sans parler des dysfonctionnements du RSI (Régime Social des Indépendants) leur interlocuteur social unique pour toutes les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires. C'est un problème qui a été pris à bras le corps par Julien Aubert et Bruno Le Maire.

Comme l'a si bien dit notre 1^{er} ministre au sujet des entreprises, moi aussi j'aime non seulement les entreprises mais aussi nos commerçants et nos artisans et nous faisons appel à eux chaque fois que cela est possible.

La commune travaille avec des Syndicats

Le syndicat d'électrification vaclusien, donne satisfaction malgré l'éloignement du siège social au Thor. Nos dossiers et nos travaux continuent à être traités avec efficacité et un représentant est basé sur notre territoire.

Le **Syndicat de l'eau** et ses services ont répondu rapidement à notre demande de changement des branchements en plomb dans le hameau de Belle Etoile. Ils ont continué sur le chemin de la Montagne avec 21 branchements. Le taux de rendement du réseau d'eau potable s'élève à 86 % soit 20 % de plus que le seuil réglementaire. Enfin le prix de l'eau, et ce malgré la hausse des taxes appliquées par les organismes publics, n'augmente pas en 2016.

Le problème rencontré sur l'alimentation en eau potable bloquant les nouvelles constructions est résolu.

Le PNRL : a été le rassembleur des dossiers soumis à Ségolène Royal dans le cadre du TEPCV (Territoire à énergie positive et à croissance verte).

Il est aussi le chef de file du Contrat Régional d'Equilibre Territorial pour lequel la Région a programmé un montant de 7,7 M € de 2015 à 2017.

L'intervention de l'architecte conseil est toujours très appréciée.

Pour marquer l'ouverture de la COP21 un arbre nous a été offert afin de sensibiliser les enfants de l'école sur l'écologie.

Saint Martin fait partie des 14 communes qui forment **COTELUB**

La mutualisation a été mon cheval de bataille dès 2008. Je suis donc ravie de vous rappeler les mutualisations mises en place :

Les contrats d'assurance,

Le traitement des dossiers d'urbanisme

La préparation des Ad'AP

La charte signalétique en lien avec le PNRL.

En ce qui concerne les réalisations :

La Mise en service du Transfo a été très appréciée par le secteur jeune

La pépinière d'entreprise se remplit peu à peu

Tous les lots de la zone artisanale du Revol sont pratiquement vendus.

La maison de l'intercommunalité est fonctionnelle et nous permet de programmer des réunions dans de bien meilleures conditions.

La construction du Point d'Apport Volontaire plus communément appelé déchetterie est en cours

Le ramassage des déchets verts est apprécié et très attendu

Les crèches remplissent leur office. On peut seulement déplorer que les pratiques de la CAF exigent que les parents paient au temps réellement passé au lieu de payer par plage horaire. Cette méthode a fait baisser la participation de la CAF et donc augmenter celle de la communauté de communes.

Pour lutter contre la fracture numérique et maintenir le niveau d'attractivité de nos territoires, le Département a fait le choix d'investir dans un programme d'accès au Très Haut Débit (THD), basé sur le déploiement de la fibre optique. Notre commune fait partie de la 1^{ère} tranche du plan quinquennal de 2016.

La Région a attribué la somme de 1,9 M € au territoire de COTELUB dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre du territoire.

La loi NOTRe nous obligera à prendre certaines compétences d'ici à 2020, la gestion des aires des gens du voyage au 1^{er} janvier 2017, ce qui n'est pas une mince affaire, la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations au 1^{er} janvier 2018 puis l'eau et l'assainissement au 1^{er} janvier 2020. Beaucoup de travail en perspective.

Enfin, le 31 mars nous aurons connaissance de la décision du Préfet de Vaucluse concernant les alliances futures. Seulement Cadenet et Cucuron ou bien toute la communauté des Portes du Luberon ? Quel sera l'avenir de notre chef-lieu de canton perdu dans la métropole marseillaise ? Quoiqu'il en soit, le Préfet aura jusqu'au 31 décembre pour mettre en œuvre la fusion avec effet au 1^{er} janvier 2017. Cela représentera un gros travail administratif et financier.

Pour ce qui concerne le tourisme, L'office de tourisme intercommunal « Luberon Coté Sud » a des moyens limités mais une imagination débordante.

Sachez que le tourisme représente la 2^{ème} activité économique en Sud Luberon, c'est pourquoi je travaille avec mes collègues Maires, dans le cadre de COTELUB, au développement d'un tourisme répondant aux critères recherchés par nos visiteurs afin de favoriser une augmentation de la fréquentation touristique. Nous restons vigilants au respect de notre environnement. Nous continuerons à favoriser un tourisme doux et diffus bien que conséquent, privilégiant la nature et les découvertes.

Le naturel est dans l'air du temps, profitons-en, notre territoire s'y prête particulièrement bien. **Accueil, Découverte et Solidarité** sont les 3 mots clés pour qualifier notre ambition pour le tourisme de demain.

Le point d'accueil sur le marché paysan du dimanche matin a été très porteur. La chasse aux trésors et les visites des villages très appréciées. Bravo à la présidente et à son équipe.

Je ne peux terminer mon discours sans parler des personnes qui nous apporte un soutien appréciable.

Madame Claude TEXTORIS, **Trésorière** à Pertuis, a pris ses fonctions au début de l'été en remplacement de Robert ABERLENC parti à la retraite. Je la remercie pour la qualité, la disponibilité, l'écoute et la rapidité de son service dans les réponses à nos demandes.

Je remercie vivement le **Département de Vaucluse** pour la mise en place de la DACT84 (assistance technique) qui nous permet de disposer de compétences dans l'étude, le montage et la réalisation de nos projets. Sans cette aide, nous serions obligés de prendre un cabinet d'études pour chaque dossier, ce qui réduirait nos possibilités d'investissement.

Un nouveau commandant de **Gendarmerie** a pris ses fonctions cet été. Gageons qu'il aura à cœur de continuer le travail entrepris. Dans notre milieu rural, un climat de confiance est nécessaire entre le maire et la gendarmerie car elle est notre seul interlocuteur lorsque nous avons des problèmes importants à régler. Des actions de rapprochement avec la population comme celle des permanences pour les procurations sont appréciables. Les renforts de l'été sont efficaces et nous espérons que le commandant sera en mesure de pérenniser cette surveillance supplémentaire.

Le dévouement des **Pompiers** n'est plus à prouver. Nous les rencontrons souvent en action sur nos routes et dans nos villages. Notre personnel a pu bénéficier sur place d'une formation aux premiers secours. Lors de la fête de la Ste Barbe j'ai pu voir avec plaisir que de nouvelles recrues ont rempli les bancs de l'école des jeunes sapeurs-pompiers. C'est une école de la vie qui permet de vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent.

Afin d'éviter les incendies de forêts, le Syndicat Mixte de Valorisation Forestière nous a apporté son aide pour diagnostiquer le débroussaillage à mettre en œuvre chez les particuliers. Il est en charge du débroussaillage des chemins communaux ouverts à la circulation comme l'indique l'arrêté du Préfet. Il interviendra durant le 1^{er} semestre 2016.

Grâce à la ténacité de l'**ADECNA** Association de Défense contre les nuisances aériennes, basée à Villelaure, à l'investissement des élus de notre canton, du Parc et de notre député, les nuisances sonores ont nettement baissé durant l'été.

Je souhaite que 2016 soit une année pleine de rebondissements heureux. Pour mettre toutes les chances de notre côté il faut combattre l'individualisme et continuer à montrer une grande maturité comme le peuple français a su le faire par son comportement exemplaire face aux attentats qui ont parsemé l'année 2015.

Je terminerai par une missive d'Aristote destinée à Alexandre dans laquelle il écrivait : « *Souviens-toi que les jours passent sur toute chose, estompent les actions, effacent les œuvres et font mourir le souvenir, à l'exception de ce qui fut gravé dans le cœur des hommes par l'amour et qu'ils transmettent de génération en génération* »

Je vous laisse méditer cette missive

Très bonne année 2016

Longue vie à nos communes, Vive la République, Vive la France.